

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 08 avril 2025 à 20h30.**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mmes Marie-Laure GONTRAND et Marianne PAILLERON,
MM. Hervé OZIL et Patrick ASTIER.
Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Laurence HOTTE et
Sidonie JABBOUR,
MM. Denis ROUME, Nordine BOUZRAA et David ALBRAND.

Absents : M. Cyrille PONSOT qui donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.
Mme Gwenaél CHAZOT Sidonie JABBOUR qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_49 : Budget primitif 2025 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le budget primitif 2025 du Service de l'ASSAINISSEMENT.

La section d'exploitation s'équilibre à 102.664€50 avec un résultat positif, reporté de 2024, d'un montant de 47.647€50 et la section d'investissement s'équilibre à 116.299€47 avec un report négatif 2024, de 12.842€47 + 4.380€ (Restes à réaliser), soit un total de 17.222€47.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Bernard CHEVILLIAT

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 007-210701264-20250408-DE_2025_49-DE

